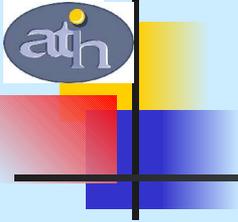


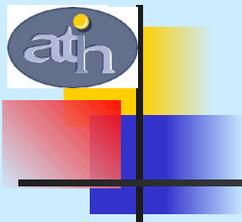
Modalités techniques de mise en œuvre d'un recueil PMSI généralisé en psychiatrie

Albert Vuagnat, Agence technique de l'information sur l'hospitalisation



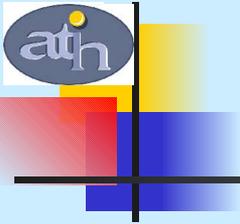
Constitution des fichiers

- Extraction, du système d'information informatisé de chaque établissement, des données et selon un format préétabli
- En préalable:
 - Déclaration simplifiée à la CNIL
 - Adaptation du système informatique, notamment possibilité de scinder les séjours en séquences, si possible mis en œuvre d'un IPP commun à tous les sites d'un même établissement
 - Prise en compte des règles de codage.

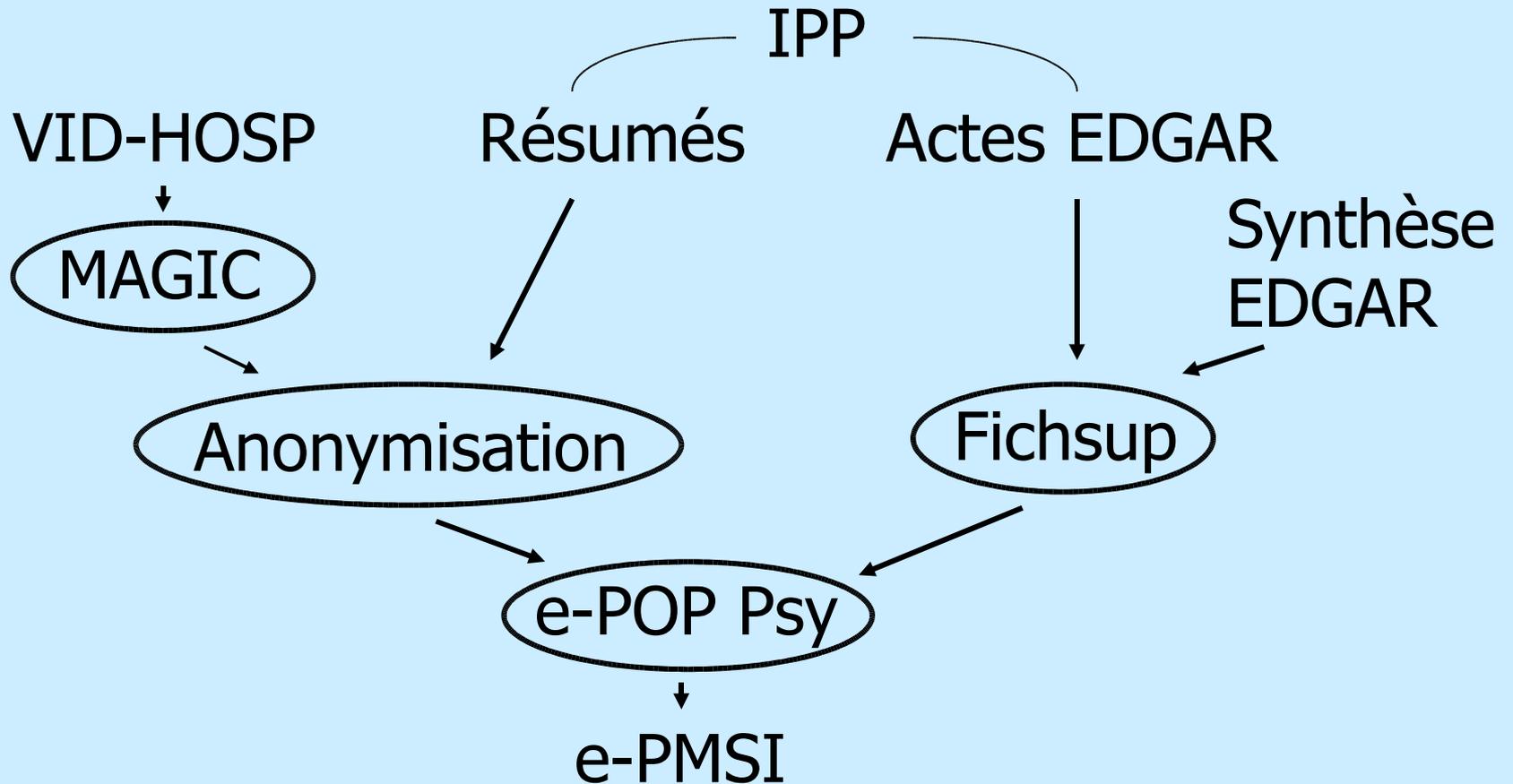


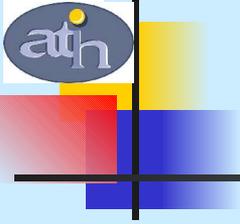
Chaînage - Anonymisation

- Génération irréversible de clés depuis les numéros d'assurés sociaux (MAGIC)
- Couplage des clés avec les résumés PMSI anonymisés (refonte de GENRISA)
- Anonymisation du fichier des actes EDGAR ou recueil d'une synthèse cumulative (FICHSUP)
- Mise en forme avant transmission (e-POP)
- Logiciels développés par l'ATIH, mis à disposition gratuite (CD-ROM puis mise à jour par téléchargement).



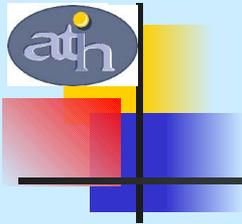
Chaînage - Anonymisation





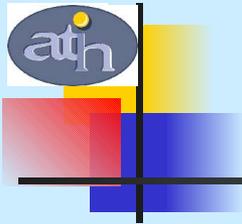
Transmission

- Télétransmission via internet sécurisé
- Plateforme de services e-PMSI:
 - Fiche établissement (services de tutelle régionaux)
 - Gestion des utilisateurs par chaque établissement
 - Rôles définissant un profil d'accès
 - Fonctionnalités: transmission des fichiers, traitement et visualisation des tableaux statistiques, validation, historisation, documentation en ligne.



Retour d'information

- Pour chaque établissement, une série de tableaux présentant des statistiques agrégées :
 - Ventilation mensuelle de l'activité
 - Caractéristiques démographiques des malades
 - Regroupements de diagnostics
 - Prise en charges particulières
 - Contrôles de conformité
- Établie par un programme informatique de la plateforme e-PMSI, utilisant les données transmises.



Retour d'information (2)

- Tableaux sous forme HTML, exportables vers des logiciels tableurs, par les utilisateurs GFP, valideur, lecteurs e-PMSI pour l'établissement.
- Constitution de bases consolidées nationales et régionales:
 - Tableaux statistiques nationaux, régionaux et cartographie mise en ligne sur le site de l'ATIH
 - Mise à disposition des bases de données aux services du ministère de la santé ainsi qu'aux services de tutelle des établissements.